

Impact du Covid-19 sur les emplois en Ehpad et à domicile

11 Mai 2020



© Adobe Stock

Quel est l'impact du Covid-19 sur les besoins en emploi et en formation des secteurs médico-sociaux dédiés aux personnes âgées ? C'est l'une des questions sur lesquelles Défi métiers a été auditionné par la section prospective du Ceser Ile-de-France.

Le Ceser Ile-de-France travaille actuellement sur les conséquences socio-économiques du vieillissement de la population. Ces travaux, initiés avant l'épidémie de Covid-19, doivent permettre à la Région de disposer d'une vision d'ensemble des effets du vieillissement à moyen et long terme. C'est au titre des travaux réalisés par Défi métiers en 2019 sur le secteur médico-social à destination des personnes âgées [1], que le Carif-Oref francilien a eu le plaisir d'être auditionné par le Ceser le 23 avril dernier.

Nous avons pu rappeler les principaux enseignements de notre étude, en particulier les projections sur les besoins en emploi et en formation à l'horizon 2030 (voir la synthèse de nos projections [2]). Nous avons souligné que les besoins du secteur concernant les aides-soignants et aides à domicile pourraient dépasser les capacités de l'appareil de formation francilien et créer de nouvelles tensions sur le marché de l'emploi.

Cependant, l'épidémie de Covid-19 pourrait influencer sur le secteur. Même s'il est encore difficile de tirer un bilan d'une crise qui n'est pas encore achevée, on peut comparer la situation actuelle à d'autres crises sanitaires, comme la canicule de 2003. Ainsi, on peut d'abord s'attendre à **une prise en compte des « mesures barrières » et de prévention** dans les organisations, dans le bâti et dans les formations des professionnels (prise en compte des éléments d'alerte, définition de plans d'action, coordination hôpital/médico-social, gestion de l'accueil des familles, etc.).

Par ailleurs, les **politiques publiques de santé pourraient encore accentuer le « virage domiciliaire » et la prévention** – ce que prévoit la future loi « Grand âge et autonomie ». On peut également envisager **une accélération de l'intégration des solutions technologiques** (voir la synthèse sur les gérontechnologies [3]).

D'après les chiffres de l'Insee, la différence du nombre de décès entre le 1^{er} mars et le 19 avril 2020 avec la moyenne des décès sur les mêmes périodes en 2018 et 2019 dépasse les 9 000 décès, toutes causes et tous âges confondus. Malgré son ampleur, l'épidémie ne devrait pas remettre en cause les dynamiques des besoins d'accompagnement en établissement ou à domicile. En effet, en Ile-de-France, **les plus de 65 ans représentent 1,7 millions de personnes**. L'allongement de l'espérance de vie et l'arrivée à des âges avancés des baby-boomers maintiendront une forte demande d'accompagnement des structures médico-sociales à destination des personnes âgées.

Le **projet de loi Grand âge et autonomie** pourrait se retrouver également influencé par cette crise. Même si les réponses aux crises sanitaires précédentes imposent une certaine prudence, **cette pandémie, inédite dans l'histoire récente par son ampleur et ses conséquences, pourrait conduire à des arbitrages favorisant de meilleures conditions de travail et de salaire** (augmentation du nombre de personnel au chevet des résidents, augmentation du nombre d'heures d'accompagnement aux domiciles). Dans ces conditions, le scénario haut de nos projections établies en 2019 pourrait alors être considéré aujourd'hui comme le nouveau scénario central. Ainsi, selon ce scénario, **la région aurait besoin notamment de plus de 32 000 aides à domicile et plus de 12 500 aides-soignants supplémentaires à l'horizon 2030.**

Mathieu Le Floch

Tags : [silver économie](#) [4] | [Ile-de-France](#) [5] | [personnes âgées](#) [6] | [médico-social](#) [7] | [RCO](#) [8]